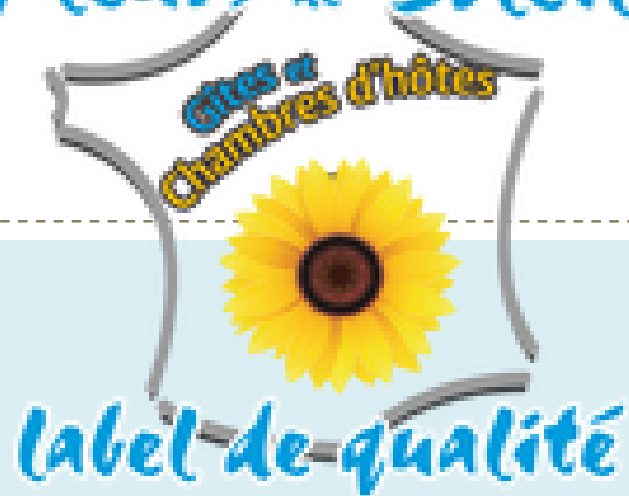


Fleurs de Soleil



Les Maisons d'Amis en France
Label Fleurs de soleil
09 51 67 79 80
contact@fleursdesoleil.fr

Siège Social
25, chemin du Santon
06130 GRASSE

2

Implantation

Une passion commune d'accueillir sur l'ensemble du territoire national



Les Plus du Label

Chaque adhérent bénéficie de services

- Une **page personnelle** sur le site web public sécurisé www.fleursdesoleil.fr
- La possibilité d'effectuer une offre promotionnelle de son hébergement sur un espace dédié et/ou d'apparaître dans un thème donné
- Une présence sur le web avec ses coordonnées téléphoniques visibles et un formulaire de contact et un lien direct vers son site personnel
- Un espace "adhérents" pour trouver conseils, téléchargements, législation, veille réglementaire...
- La mise à disposition de chacun d'un outil performant de gestion de ses disponibilités et de ses réservations. La possibilité de s'intégrer dans une démarche d'itinérance
- La maîtrise de ses réservations car Fleurs de Soleil n'est pas une centrale de réservation

Les Plus du Label

- Un suivi continu de l'adhérent :
 - La qualité de l'hébergement et sa conformité aux critères de notre grille de classement 3, 4, 5 Fleurs est vérifiée au moment de l'adhésion par une visite de pré-agrément effectuée par un adhérent formé par FDS et validé par la CASA (Commission d'Agrément et de Suivi de l'Agrément)
 - Tout le long de l'année les clients de nos chambres labellisées ont la possibilité d'évaluer des critères qualitatifs non mesurables par la visite d'agrément. Comme l'accueil, la convivialité, l'authenticité des petits déjeuners et les conseils touristiques prodigués au visiteur
- Une **lettre mensuelle** sur la vie du label
- L'animation et la promotion de votre hébergement par les **réseaux sociaux**
- L'existence de groupes de réflexion, le travail en web séminaire pour faciliter les échanges
- L'entraide avec des collègues à l'écoute et/ou le soutien d'une association départementale

Les Plus du Label

Toujours pour l'adhérent :

- La possibilité d'intégrer une **Place de Marché** grâce à un calendrier de réservation en ligne et un **paiement sécurisé** .
- La possibilité de diffusion sur multi-canaux, grâce à son outil système open-pro commercialisé par notre Label :
- => **après accord de Fleurs de Soleil**, utilisation du canal de distribution de l'Office de Tourisme dont il dépend, si celui-ci possède cet outil.
- => intégrer des circuits proposés par My Trip Tailor et diffusé par Michelin
- => mettre son widget de réservation sur son site personnel, sa page facebook
- => disposer d'un **Channel Manager** (petit logiciel qui permet la gestion de tous ses calendriers à un seul endroit) pour une diffusion sur tous ses canaux d'hébergements .
- La possibilité de proposer le **WIFI sécurisé** dans son hébergement.
- La possibilité de **formations** à des tarifs préférentiels notamment celle relevant de la "formation des loueurs de Chambres d'Hôtes délivrant des boissons alcooliques" (= Permis d'exploiter) - possibilité de remboursement de cette formation pour tout gérant immatriculé à la Chambres des Commerces et de l'Industrie, à jour des cotisations RSI. Renseignements : info.agefice@orange.fr ou 04.93.16.29.64.
- Des **conditions financières particulières** d'adhésion à des plates-formes partenaires
- Des formations **gratuites** au sein du réseau -Aide à la mise en place de l'outil système de gestion de son calendrier en ligne et ses réservations.
 - Création de la page Facebook pro
 - Conseil pour optimiser le référencement

Les Plus du Label



19786

Fleurs de Soleil est **certifié ISO 9001** depuis 2002

- Afin d'être en mesure de répondre aux attentes de ses adhérents et de leurs visiteurs, la direction de Fleurs de Soleil a choisi de mettre en place **un système qualité conforme aux exigences de la norme ISO 9001**. Fleurs de Soleil est le seul organisme Français de labellisation de chambres d'hôtes à avoir obtenu cette certification.
- Grâce à son système de **management** s'appuyant sur des standards internationaux reconnus, Fleurs de Soleil garantit la stabilité et la pérennité de son Label qui est considéré comme une référence par les visiteurs tant français qu'étrangers.
- L'engagement d'amélioration continue de Fleurs de Soleil se concrétise par **l'écoute** de ses adhérents et de leurs visiteurs, par un **suivi** permanent des évolutions du marché et de sa réglementation, par **l'accompagnement** de ses adhérents dans leurs activités afin de les aider à progresser.
- Par sa certification reconnue par les services gouvernementaux, Fleurs de Soleil est un **acteur majeur** de la promotion du territoire/des territoires avec les institutions desquels il a des partenariats constructifs.

Les Plus du Label

Les adhérents, véritables acteurs de leur réseau

- Le Président/La Présidente et les membres du Conseil d'Administration sont tous bénévoles et **acteurs de terrain**, propriétaires de chambres d'hôtes ou de gîtes
- Des **associations départementales** sont créées quand le nombre d'adhérents le permet
- Certains adhérents se portent volontaires et sont formés pour effectuer les **visites de pré-labellisation** sur la base d'un référentiel sérieux
- Certains adhérents se portent volontaires pour des missions ponctuelles selon leurs compétences
- Les adhérents élisent leurs administrateurs chaque année en **Assemblée Générale**

L'adhérent ne se sent pas isolé

- Le label est leur **représentant** auprès des Pouvoirs Publics (notamment au ministère)
- Il est leur **porte-parole** auprès des institutions régionales et départementales (CRT, CDT...)
- Les **collègues** de proximité apportent leur expérience à ceux qui débutent dans l'activité
- **Un seul interlocuteur** : l'association a une unique employée

Adhérer au Label Fleurs de Soleil

Devenir une Fleur de Soleil

- **Le formulaire en ligne** sur le site www.fleursdesoleil.fr permet une première prise de contact et d'informations.
- **A réception du formulaire**, un dossier est adressé au candidat et un chargé de phoning (adhérent bénévole formé) prend rapidement contact avec lui pour faire le point sur son projet, apporter des réponses à ses interrogations, lui prodiguer des conseils...
- **La visite :**
Pour les meublés de tourisme (gîtes), une visite de classement 3 ou plus est proposée, assurée par une société partenaire accréditée.*
Cette même société évaluera la Qualité de l'accueil,
Pour les chambres d'hôtes une Visite d'Agrément avec le classement 3, 4, 5, Fleurs est assurée par un adhérent bénévole formé et sur la base d'un référentiel exigeant .
- **La CASA** (Commission d'Attribution et de Suivi de l'Agrément) examine le dossier du candidat au label et a la responsabilité de valider le nouvel adhérent.

Pourquoi choisir Fleurs de Soleil?

- *Un Label de Qualité qui vous démarque des autres hébergeurs*
- *Une structure associative indépendante et une gestion démocratique*
- *Des adhérents acteurs bénévoles du réseau*
- *Une grande convivialité au sein du réseau*
- *Un suivi continu des adhérents*
- *Une veille réglementaire et juridique efficace*
- *Une information régulière des adhérents*
- *Des services précieux pour l'activité d'accueil*
- *Une autonomie de gestion de ses réservations*
- *Des formations gratuites pour l'utilisation des outils*